Notre référence : 2203 487

Le 21 avril 2022

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 24 mars 2021, visant à obtenir les données sur le nombre de constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec concernant la loi sur le corridor de sécurité pour les années 2017 à 2021 inclusivement. Nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état des renseignements demandés.

Nombre de constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec concernant la loi sur le corridor de sécurité pour les années 2017 à 2021 inclusivement	
Années	Nombre de constats d'infraction
2017	758
2018	870
2019	897
2020	901
2021	947

Source : Direction des technologies et des acquisitions, Sûreté du Québec

Mise à jour : 28 mars 2022

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à leur juste valeur, nous désirons émettre certaines mises en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Annie Pham Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels